



Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction des personnels techniques, de recherche et contractuels

Bureau des personnels contractuels et des ouvriers d'État

**RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2022
RELATIVE À LA MODERNISATION DU STATUT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS**

ORDRE DU JOUR

I. Note de gestion relative à la mise en œuvre de la classification

II. Modification du décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié *relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928*

III. Modification du décret n° 2014-456 du 6 mai 2014 *fixant les conditions d'intégration dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes*

IV. Modification de l'arrêté du 11 juillet 2014 *fixant les modalités d'application du décret n° 2014-455 du 6 mai 2014 relatif à la retraite des ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes intégrés dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale*

V. Bilan 2021 des promotions

VI. Bilan 2021 des améliorations indemnitaires